

Motion du 21 mai 2008 de MM. Jean-Louis Fazio, Patrick Baud-Lavigne, Mmes Christiane Olivier, Martine Sumi, Vera Figurek, M. Christian Zaugg, Mmes Sophie de Weck Haddad, Sandrine Burger, Alexandra Rys, MM. Alain de Kalbermatten, Jean-Charles Lathion, Simon Brandt, Olivier Fiumelli, Alexis Barbey, Mmes Laetitia Guinand, Danièle Magnin, Catherine Buchet-Harder et M. Jacques Hämmerli: «Gouverner c'est prévoir: pour une crèche du Lac répondant aux besoins du quartier!»

(renvoyée à la commission des travaux par le Conseil municipal
lors de la séance du 16 septembre 2008)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- l'obligation faite à la crèche du Lac de quitter le site de l'Organisation mondiale du commerce suite à l'agrandissement de ce dernier et à la mise en œuvre de nouvelles mesures de sécurité pour 2011;
- que la crèche du Lac, qui dispose actuellement de 112 places à plein temps et qui accueille 120 enfants aujourd'hui, affiche complet;
- que, suite à son transfert prévu sur le site de Sécheron, elle ne disposera plus que de 92 places, alors que dans le même temps la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social va construire 93 logements sur ce même site et qu'aucune autre institution pour la petite enfance n'est prévue dans ce secteur;
- qu'actuellement la crèche du Lac dispose d'une cuisine de production pour les repas des enfants, dont la qualité est reconnue par tous les milieux spécialisés de la petite enfance pour être une des meilleures en repas frais offerts par des crèches;
- que lors de son déménagement la crèche ne disposera plus de cuisine de production, mais seulement d'une petite kitchenette destinée uniquement à réchauffer les repas,

le Conseil municipal demande au Conseil municipal:

- d'augmenter le nombre de places de crèche prévues afin de répondre aux besoins du quartier;
- de prévoir une cuisine de production au sein de la future crèche;
- de permettre aux futurs utilisateurs et aux différents services de l'administration concernés de participer à l'élaboration du projet dès le départ.